

que valent vos trésors ?

Pleins feux sur un lustre

Cette semaine, Pierre nous fait parvenir la photographie d'un lustre Louis XIV ?
Le commissaire-priseur Aymeric Rouillac partage son avis.



M^e Aymeric Rouillac
(Photo archives NR, J. Dutac)

Ce fidèle lecteur de la Nouvelle République, présente son lustre comme un

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

modèle « Louis XIV ». Bien qu'un débat au sein de certains musées préconise l'usage de chiffres arabes et non romains pour numérotter les siècles et les souverains français, je préfère m'en tenir à cette tradition multimillénaire du « Louis Croix Bâton V » qui nous vient de la Rome antique. Cependant, une fois n'est pas coutume, notre lecteur n'a qu'en partie raison quant au style de son luminaire. Le lustre de Pierre offre en effet une structure proche des lustres du Roi-Soleil, avec ses feuilles d'acanthe qui épousent chacune de ses six branches. Ce végétal était notamment utilisé dans l'ornementation des temples grecs ou romains, comme la colonne de celui d'Apollon à Bassae. Toutefois, ses rangs de perles, ses feuilles d'eau sur le fût en forme de pot à feu sont davantage Louis XVI que Louis XIV ! Ce style néo-classique témoigne des importantes découvertes archéologiques au XVIII^e siècle. Les fouilles du temple d'Herculanum à côté de Pompéi débutent en 1738. Elles sont à l'origine d'un goût nouveau pour l'Antique qui culmine sous le règne de Louis XVI. À partir de cette période, l'Antiquité n'est plus fantasmée. Elle est étudiée pour être transcrite directement dans les arts et tout le mobilier, comme sur ce lustre.

Ce lustre a-t-il alors été produit au XVIII^e siècle ? À en croire l'éclat impeccable de la dorure sans trace de patine, il est à l'évidence le résultat d'une facture postérieure au style qu'il pastiche. Il n'empêche qu'il se présente comme un objet de qualité.

Un lustre de la maison Gau ?

Au regard de toutes ses caractéristiques, nous pourrions l'attribuer à la maison Gau qui produit des modèles similaires, sinon identiques. Fondée en 1860 et toujours en activité six générations plus tard, cette manufacture de bronzes d'ameublement s'illustre dans la reproduction de pièces anciennes. Aujourd'hui, le succès de la maison Gau est aussi dû à la restauration et la recréation du mobilier ancien. Elle travaille ainsi pour les musées ou les monuments publics. La Sainte-Chapelle de Paris ou la bibliothèque Sainte-Geneviève profitent de lustres et lampes refacturées d'après les originaux. Le goût pour l'imitation des styles anciens durant la seconde moitié du XIX^e siècle accélère le lancement de cette entreprise. L'impératrice Eugénie, grande admiratrice de Marie-Antoinette, encourage cette mode par ses achats et la restauration de l'intérieur du



Un lustre dit du « Roi-Soleil ».

château de Saint-Cloud. Dans cette demeure, des meubles du XVIII^e siècle comme ceux de Jean-Henri Riesener, l'ébéniste de Marie-Antoinette, côtoient des créations contemporaines dans le style Louis XVI. Combinant les styles Louis XIV et Louis XVI, le lustre de Pierre dérive de cet éclectisme et a pu être créé jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle. Son estimation n'est pas évidente, car l'achat d'un exemplaire neuf est très coûteux. Aux enchères, nous pourrions lui donner une valeur **entre 200 et 400 €**, qui correspond davantage à une valeur d'usage que de collection. Une chose est sûre : avec ses six lumières, ce lustre dit « du Roi-Soleil », illuminera avec brio vos soirées et vos nuits de couvre-feu !

C. N.

point chaud

Blois : l'imprimerie Rollin liquidée

Les affaires étaient compliquées pour Rollin imprimeur depuis une dizaine d'années. En proie à des difficultés financières, l'entreprise bloisaise, située rue des Onze-Arpents, avait été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Blois le 17 décembre 2010. Un plan de redressement visant à apurer le passif avait été homologué par la juridiction le 24 février 2012. Mais celui-ci n'a pas pu être tenu dans le temps imparti. D'après nos informations, la crise sanitaire de ces douze derniers mois n'a pas arrangé la situation. Le tribunal de commerce de Blois a donc prononcé la liquidation judiciaire de l'imprimerie vendredi 19 mars 2021 avec poursuite d'activité jusqu'au 31 mars. Sur ces dix dernières années, plusieurs licenciements ont été effectués. L'entreprise est passée de 21 salariés en 2012 à 5 aujourd'hui. Contacté par téléphone, Antoine Rollin, le gérant de l'entreprise, ne souhaite pas faire de commentaire à ce jour, tant que la procédure de liquidation judiciaire est en cours. De son côté, le mandataire judiciaire, M^e Hubert Lavallart, a indiqué qu'un acquéreur pour les actifs était recherché, mais « *qu'aucune décision n'était prise à ce jour* ».

le chiffre

1,47

818 élèves ont été accueillis dans les écoles de Loir-et-Cher toute la semaine parce que leurs parents font partie des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (756 élèves du premier degré et 62 élèves de collèges) – selon la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Loir-et-Cher (DSDEN) –, ce qui **représente 1,47 % de la totalité des élèves du département**, qui sont au nombre de 55.654.

en bref

**AGGLOPOLYS
Des poules dans mon jardin**

Agglopolys et ValEco lancent l'opération « Des poules dans mon jardin, des déchets en moins et des œufs frais chaque matin » et offrent à 100 foyers, deux poules pondeuses pour réduire leurs déchets ménagers.

Renseignements au 02.54.58.57.57 et inscriptions du lundi 12 avril au 1^{er} mai sur agglopolys.fr

ABONNEZ-VOUS* ET RECEVEZ



EN CADEAU

ce sac Cabas

● Oui, je m'abonne à La Nouvelle République

la Nouvelle République
Version papier

ou **GROSIR** **CE SAC Cabas**

300 journaux livrés du lundi au samedi + suppléments hebdo

1/ Je choisais mon adresse de livraison

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Tel. : _____

Email : _____

2/ Je choisais mon mode de règlement

● FRACTIONNÉ 12 prélèvements tous les 25 journaux à servir

31€,20

● GLOBAL 1 prélèvement pour 300 journaux à servir

354,05

✓ Je retourne ce bulletin complété de mes coordonnées et accompagné de mon RIB. Je recevrai un mandat de prélèvement SEPA à compléter en retour. Mon abonnement débute après réception de tous les éléments bancaires.

3/ J'envoie ce bulletin d'abonnement

Dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante :
La Nouvelle République Service Abonnements Libre Réponse 98122 37049 TOURS CEDEX 1

Code et signalase

*OFFRE RÉSERVÉE AUX NON-ABONNÉS ET NON ANGLAIS POUR TOUT RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT. OFFRE VALABLE ENVIRONNEMENT DE FRANCE MÉTROPOLITAINE ET JUSQU'AU 30 AVRIL 2021. Le journal est envoyé papier, hebdomadaire, une fois par semaine, à l'exception de 20 numéros supplémentaires hebdomadaires, tous les jours, de mardi à dimanche, de 12 heures à 18 heures, pendant 2 semaines en janvier et février. Vous avez un droit de rétractation sans motif, sans délai, de 14 jours à compter de l'émission de votre commande. Vous devez nous être dûment remboursé par Le Monde/La République Service Abonnements 232 Avenue de la République 92491 La Courneuve Cedex. Les coordonnées bancaires doivent être indiquées dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante : **La Nouvelle République Service Abonnements 232 Avenue de la République 92491 La Courneuve Cedex.** Les coordonnées bancaires doivent être indiquées dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante : **La Nouvelle République Service Abonnements 232 Avenue de la République 92491 La Courneuve Cedex.**